

La Réhabilitation du Domaine Public Maritime sur le Bassin d'Arcachon :

Un objectif partagé par les acteurs du territoire

Contexte

En 2016, le Comité Régional de la Conchyliculture Arcachon Aquitaine (CRCAA) a alerté le Préfet et les élus sur l'état du Domaine Public Maritime du Bassin d'Arcachon. Malgré les opérations d'entretien réalisées avec les moyens propres de la profession ostréicole, la surface des friches et gisements était estimée à plus de 1000 hectares, lesquels, selon la profession, portaient atteinte à l'activité ostréicole, mais également à l'environnement et aux autres usages.

En réponse, d'autres moyens et opérateurs, sont venus compléter l'action du CRCAA en vues d'aboutir à un projet global de réhabilitation du DPM, répondant à l'objectif inscrit au plan de gestion du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon, à savoir la réhabilitation de 75% des friches ostréicoles en 15 ans permettant de restaurer ce milieu sensible.

Pour y parvenir, des travaux « tests » sont réalisés depuis 2018, par le Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon (SIBA). Des moyens existants à l'échelle de la Région ont été mutualisés : ces travaux sont ainsi réalisés grâce aux matériels du département de la Charente Maritime, sous maîtrise d'ouvrage du SIBA et en partenariat avec le CRCAA.

Le SIBA bénéficie pour cela du soutien financier de la Région Nouvelle Aquitaine, de l'Agence de l'eau Adour-Garonne et du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon via l'Office Français de la Biodiversité.

Les travaux de réhabilitation : enjeux techniques, ostréicoles et environnementaux

Deux sites sont concernés par ces premiers travaux : les Jacquets (2018/2019) et Bourrut (2020/2021).



Les Jacquets : essais de nouvelles techniques et suivis environnementaux

La friche des Jacquets, d'une surface de 27 hectares, était située en bordure du littoral sur la commune de Lège-Cap Ferret. Elle était composée de nombreux chantiers ostréicoles abandonnés, recouverts d'amas de rochers d'huîtres sur plus d'un mètre d'épaisseur, avec la présence de poches ostréicoles pleines, abandonnées depuis plusieurs dizaines d'années. L'ampleur prise par cette friche ne permettait plus aux moyens professionnels d'intervenir pour sa réhabilitation. Le SIBA devait rechercher et tester des techniques nouvelles d'intervention et en mesurer les éventuels impacts.

Les travaux se sont déroulés en février 2018 et en février-mars 2019 avec pour principe, le retour à terre de tout le matériel anthropique, en laissant les sédiments et coquilles sur place.

Le navire la Trézence a réalisé l'aménagement et le repli du matériel et des déchets anthropiques : une pelle sur ponton pour l'enlèvement des ferrailles et une dameuse marinisée pour casser les massifs d'huîtres et niveler le terrain, cela sur une durée totale de 23 marées. Les 27 ha ont ainsi été réhabilités : un tiers de la surface est reconcédée et les deux tiers restants redeviendront un espace naturel.

Pour mesurer l'impact de ces travaux sur le milieu, plusieurs études ont été menées :

(1) **Le suivi de l'évolution de la macrofaune benthique** par le Laboratoire universitaire EPOC, sur l'estran et dans le chenal à proximité des Jacquets en intégrant les trois paramètres fondamentaux : la richesse spécifique, l'abondance et la biomasse (2018-2019). Sur la zone intertidale, ces travaux n'ont pas eu d'impact important sur les peuplements benthiques, l'augmentation du nombre d'espèces observée pourrait annoncer un effet positif *a posteriori* du nettoyage des friches, laissant place à un milieu plus favorable au recrutement d'autres espèces. En milieu subtidal, aucune évolution significative n'est décelée sur les peuplements de macrofaune benthique, comme sur le sédiment, suite aux travaux. Plus de la moitié des espèces a été retrouvée avant et après travaux et dans des proportions relativement similaires.

(2) **Le suivi des herbiers de zostères** autour de la zone d'intervention, confié à l'IFREMER d'Arcachon. Cette étude montre que les opérations de réhabilitation du DPM ne semblent pas avoir eu d'effets délétères immédiats sur les herbiers situés à proximité de la zone de travaux, en termes d'emprise et de recouvrement. Cependant, des modifications des conditions d'éclairement et des caractéristiques des sédiments superficiels ont été mises en évidence et semblent résulter de ces opérations. Cette étude sera donc poursuivie pendant plusieurs années, afin de s'assurer de l'innocuité de ces travaux sur les herbiers alentours (2019-2021).

Au bilan, la vasière réhabilitée a retrouvé un faciès caractéristique sablo-vaseux avec une portance intéressante, validant les protocoles techniques employés. Restait une présence importante de coquilles, réapparues massivement après plusieurs mois, et qui a nécessité une intervention d'entretien pour limiter tout nouveau captage. Pour cela, des techniques de broyage ont été repérées et viennent d'être essayées (décembre et janvier 2021) :



Bourrut : essais pour favoriser la recolonisation de l'herbier de zostères

La vasière de Bourrut, composée de nombreux massifs d'huîtres, est située au centre du Bassin d'Arcachon. Une photo-interprétation des friches réalisée par la société I-Sea ainsi qu'un contourage de l'herbier de zostères ont permis de délimiter un périmètre d'intervention de 44 hectares qui jouxte un herbier dense de zostères sur la partie haute de la vasière.

Ce site présente ainsi deux enjeux forts : l'ostréiculture en partie basse en vue d'un remembrement, et l'herbier de zostères en partie haute avec un objectif de recolonisation de surfaces non concédées.

Une étude a été confiée à l'IFREMER d'Arcachon sur le potentiel de recolonisation de l'herbier de zostère, après réhabilitation.

Celui-ci est potentiellement conditionné par :

- l'augmentation de la surface disponible pour les zostères au niveau des zones réhabilitées (suppression des friches ostréicoles), en raison de la modification du substrat sédimentaire ;
- l'impact potentiel des travaux sur les remises en suspension de sédiments au cours des opérations de nivellement de l'estran ;
- la modification potentielle de l'hydrodynamique en raison de la suppression de l'effet d'obstacle aux courants induits par les structures et récifs en place.

De nombreux capteurs (turbidité (4), pressions (6), lumière (12) et profileur de courant (1)) ont été installés sur le site pour les besoins de l'étude dans le but d'évaluer la contribution de ces facteurs sur les herbiers, en complément de suivis surfaciques.

La première phase de travaux s'est déroulée en février-mars 2020 pour une durée de 14 marées en suivant les protocoles éprouvés lors des essais sur les Jacquets, avec les moyens de la Charente Maritime.

Au bilan, un tapis d'huîtres très dense persiste, même après plusieurs passages de la dameuse, sur la vasière empêchant l'exploitation ostréicole, la recolonisation de l'herbier et avec une probabilité importante de nouveau captage.

Des essais de drague à coquillages se sont révélés faiblement concluants. Un essai de broyage des coquilles sur place est apparu plus prometteur pour retrouver un substrat propice à une recolonisation de l'herbier de zostères.

TRAVAUX FEVRIER – MARS 2021 :

L'opération de Bourrut – phase 2 - consiste en la poursuite des travaux de réhabilitation, à savoir l'enlèvement et le rapatriement à terre de tous les déchets ostréicoles, hors sédiments, et aux broyages des massifs coquillers.

Les objectifs du projet à venir sont :

- l'enlèvement et le rapatriement à terre de tous les déchets ostréicoles (tables, poches), hors sédiments, sur les zones non traitées en 2020 ;
- le nivellement de la vasière ;
- le traitement des coquilles sur les zones particulièrement colonisées (exemple broyage, drague à coquillage) :
 - ➔ rechercher un substrat favorable à la zostère dans la partie haute (en lien avec l'étude de l'IFREMER)

Un suivi de l'avifaune est également en cours (SEPANSO) pour voir comment les populations d'oiseaux réagissent à ces réhabilitations.